

(1)

La République arabe d'Égypte le 23 Dhul Qîdah 1445
Le Ministère des Waaqfs le 31 mai 2024

Les droits relatifs aux biens

Louange à Allah, Seigneur de l'Univers, Qui dit dans Son Noble Livre "Ceux qui, de nuit et de jour, en secret et ouvertement, dépensent leurs biens (dans les bonnes œuvres), ont leur salaire auprès de leur Seigneur. Ils n'ont rien à craindre et ils ne seront point affligés". J'atteste qu'il n'y a point de divinité en dehors d'Allah, l'Unique sans aucun associé, et que notre maître Mohamad est Son serviteur et messenger. O Allah ! Accorde Ton Salut et Tes Bénédiction à lui, sa famille, ses compagnons et ceux qui les suivent d'une rectitude jusqu'au Dernier-Jour. Ensuite.

Les biens constituent l'essence de la vie, avec lesquels s'organisent les affaires des humains et s'établit leur quotidien. Ce sont effectivement la possession d'Allah, Gloire à Lui, Il les confia à l'homme en tant que dépôt et épreuve de la foi et la certitude ce dernier. Allah, Gloire à Lui, dit : « Croyez en Allah et en Son Messager, et dépensez de ce dont Il vous a donné la lieutenance ». Le prophète (SBL) dit : « la vie d'ici-bas est jolie et verdoyante, Allah vous en accordés la lieutenance pour voir ce que vous ferez ».

Le vrai croyant est conscient qu'Allah, Gloire à Lui, a des droits sur les biens obligatoirement à rendre. Parlant des attributs des pieux Allah, Gloire à Lui, dit : « et dans leurs biens, il y avait un droit au mendiant et au déshérité ». Décrivant ceux des hauts degré au Paradis, le prophète (SBL) dit : « il s'agit d'un serviteur auquel Allah accorda des biens et de la science, il en est donc pieux, avec ses biens ils observe les liens de sa parenté et en est conscient des droits d'Allah. Celui-ci aura donc au Paradis le degré le plus surélevé ».

(۲)

En tête de ces droits il y a la Zakat (aumône prescrite) sur les biens, l'un des grands piliers de l'Islam. Allah, Gloire à Lui, dit : « Prélève de leurs biens une Sadaqa par laquelle tu les purifies et les bénis, et prie pour eux. Ta prière est une quiétude pour eux. Et Allah est Audient et Omniscient. » Lorsque le prophète (SBL) nomma Mo'az Ibn DJabel préfet au Yémen, il lui dit : « et informe-les (yémenites) qu'Allah leur prescrit une aumône à prendre des riches parmi eux pour être donnée au pauvres ».

En raison de la grande importance de la Zakat, elle est indissociable de la Zakat, sans la Zakat, la Salat n'est pas agréée. Ibn Abbas (qu'Allah l'agréa, lui et son père) dit : « il y a trois versets indissociables des trois autres, l'un n'est à agréer sans faire l'autres : « obéissez à Allah et au messager », quiconque obéit à Allah sans obéir au messager, son obéissance est rejetée. « Accomplissez la Salat et acquittez-vous de la Zakat », quiconque fait la Salat sans s'acquitter de la Zakat, sa Salat est donc nulle. « Sois donc reconnaissant envers-Moi et envers tes père et mère », être reconnaissant envers Allah sans l'être pour autant envers les pères et mères, est inutile ».

Néanmoins, les droits des pauvres, misérables et besogneux dans les biens ne sont pas restreints à la Zakat prescrite. Ils renferment toutes les charités. Notre prophète (SBL) dit : « chacun de vous sera destiné par la Parole d'Allah sans médiation d'interprète. Il verra par droite pour ne trouver que ce qu'il avait avancé, il verra de gauche pour ne trouver que ce qu'il avait avancé. Il verra devant lui pour ne trouver que l'Enfer en face. Prémunissez-vous donc de l'Enfer, même par donner une moitié de dattes ». Il dit également : « la charité éteint la Colère du Seigneur et fait éluder la mauvaise mort ».

Allah, Gloire à Lui, promet les pieux qui dépensent dans les voies du bien, une immense rétribution en disant : « Ceux qui dépensent leur

(۳)

biens dans le sentier d'Allah ressemblent à un grain d'où naissent sept épis, à cent grains l'épi. Car Allah multiplie la récompense à qui Il veut et la grâce d'Allah est immense, et Il est Omniscient ». Le prophète (SBL) dit : « chaque matin, deux anges descendent : l'un dit : ô Allah, donne l'alternance à ce qui dépense. L'autre dit : ô Allah, donne la perte à ce qui est avare »

Louange à Allah, Seigneur de l'Univers, que le Salut et les Bénédiction d'Allah soient accordés au dernier des prophètes et messagers, notre maître Mohamad, à sa famille et à tous ses compagnons.

Sans doute, les dépenses dans les voies du bien se tiennent le droit de la société dans les biens, ce qui est susceptible d'ancrer l'esprit de solidarité, d'inter clémence et de coopération dans la communauté. Le prophète (SBL) dit : Allah, Gloire à Lui, dit : ô fils d'Adam, dépense et Je te donne à dépenser ».

Parmi les plus vastes et importantes voies du bien est le fait de dépenser en largesse aux familles, pauvres et besogneux, via l'accomplissent de l'acte Sunna du sacrifice, ce qui se réalise par le faire aux lieux qui lui sont consacrés, ou par délégation via les coupons de sacrifices, car le coupon est une sorte de procuration de sacrifier muni de plusieurs utilités.

O Allah ! Agrée nous bonnes œuvres

Et préserve notre Egypte et élève son drapeau dans l'Univers !